

# La gazette du réseau

N°5 - janvier, février, mars, avril 2002



Ile-de-France

## TEE IdF change d'adresse:

Ecrivez nous au 48 rue d'Hauteville, 75010 Paris  
téléphone/fax/e-mail inchangés: tel 01 42 46 45 26, fax 01 42 46 45 36, mel reseautee@globenet.org.

## EDITORIAL

Par Michel VAMPOUILLE, Président de l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies d'Ile-de-France. L'ARENENE est membre du comité de pilotage de TEE IdF.

« A travers l'animation du Réseau Economie Sociale et Environnement d'Ile-de-France, l'ARENENE en partenariat avec la DIREN, s'implique pour le développement d'activités porteuses d'emplois dans les domaines de l'environnement en soutenant les porteurs de projets.

Sa participation au sein du comité de pilotage de « Territoires Environnement Emplois » s'inscrit dans cette volonté d'investissement avec l'ensemble des partenaires institutionnels associés au réseau, pour la valorisation et la reconnaissance des activités émergentes.

Le travail de définition des nouveaux métiers (économiste de flux, ambassadeur de tri, agent d'environnement par exemple) engagé en 2001 sera poursuivi et approfondi à partir d'une réflexion sur la structuration des filières professionnelles. L'expérience des membres du RESE et de TEE pourra ainsi être mise à profit dans le cadre de la recherche de pistes de pérennisation de l'activité d'agent d'environnement (une proportion importante de structures du RESE intervenant dans le champ de la gestion des espaces).

Cet axe de travail s'articule étroitement avec une autre réflexion commune concernant la question de l'ancrage territorial des activités, enjeu fort du développement local durable. »

## AGENDA

• Le 6 et 7 février, le Conseil général d'Essonne et le réseau IDEAL organisent les 2èmes assises nationales sur les espaces naturels sensibles à la faculté d'Evry.

Contact: réseau IDEAL, tel: 01 45 15 09 09, fax: 01 45 15 09 00

• Aqua-expo, le 3ème salon international de la qualité et de la protection de l'eau se déroulera à Paris au palais des congrès, du 6 au 10 février. Aqua-expo est un nouveau rendez-vous où les professionnels et le grand public peuvent trouver un terrain d'échanges et de rencontres sur le thème de l'eau.

Contact: Société 3e - tel. +33 (0)1 49 68 56 40 - fax +33 (0)1 49 68 56 5 - <http://www.aqua-expo.com>

• Le colloque « Dialogues pour la terre - globalisation et développement durable, l'éthique est-elle le maillon manquant ? » est organisé à Lyon du 21 au 23 février.

Contact: Green cross international - tel. +41 22-789 16 62 - fax +41 22-789 16 95 - [secretariat@gci.ch](mailto:secretariat@gci.ch) - <http://www.gci.ch/>

• Le 5 et 6 mars se déroulera le 1er forum européen pour le Développement Durable et une Entreprise Responsable au palais des congrès, Porte Maillot (Paris).

Contact: Alice Chatellier, tel: 01 49 53 67 47, fax: 01 49 53 64 79, email: [achatellier@lesechos.fr](mailto:achatellier@lesechos.fr), [www.conferences.lesechos.fr](http://www.conferences.lesechos.fr).

• Le 12 mars, vous pourrez vous rendre à une manifestation organisée par Efe sur « les Énergies renouvelables - actualité réglementaire et nouveaux enjeux commerciaux ».

Contact: Efe - Cécile Ordovas - tel. 01 44 09 12 82 - [cordovas@efe.fr](mailto:cordovas@efe.fr)

• Le 12 et 13 mars, un colloque est organisé par l'ENGREF à Clermont-Ferrand sur « les Bassins versants, méthodes d'étude de la pollution diffuse sur des bassins versants ruraux ».

Contact: Engref - [julesrosette@engref.fr](mailto:julesrosette@engref.fr)

• Le 21 et 22 mars, la FFB propose à Paris la Défense le « 1er salon professionnel sur le bâtiment et le développement durable ». Tous les acteurs économiques, décideurs, entrepreneurs du bâtiment, fabricants de matériaux et matériels, collectivités territoriales ayant un intérêt direct à construire ou à réhabiliter en préservant la qualité de notre environnement y sont conviés.

Contact: Squad international - tel: 01 47 42 79 09 - fax: 01 47 42 79 10.

Le réseau TEE Ile-de-France est porté par l'Institut De l'Ecologie en Milieux Urbains (IDEMU)

Territoires Environnement Emplois Ile de France

48, rue d'Hauteville – 75010 Paris - tel : 01 42 46 45 26 - fax : 01 42 46 45 36 - e-mail : [reseautee@globenet.org](mailto:reseautee@globenet.org) - [www.reseau-tee.net](http://www.reseau-tee.net)

L'équipe d'animation est à votre disposition de 9h à 18h : Mathias ADER - Jérémie GARCES – Judith VIGIER.

## SOMMAIRE

Editorial	p. 1
Agenda	p. 1
<b>Les relais locaux vous informent</b>	
Institut Supérieur des Métiers	p. 2
Le Graine Ile-de-France	p. 2
L'association Espaces	p. 2
<b>Le réseau vous informe</b>	
Travaillons ensemble à votre service	p. 3
Brèves	p. 3
Votre activité sera t'elle un métier demain?	p. 4

## LES RELAIS VOUS INFORMENT

### L'Institut Supérieur des Métier, relais de TEE IdF pour les conseillers environnement dans les TPE PME

Judith Vigier, TEE: Votre structure s'est engagée aux côtés de Territoires Environnement Emplois Ile-de-France en devenant le relais pour le métier de conseiller environnement dans les TPE/PME. Pourriez vous me présenter les objectifs de ce partenariat?

Olivier Contant, ISM: En étant centre de ressources pour le métier de conseiller environnement dans les TPE/PME, l'Institut Supérieur des Métiers rejoint l'objectif de TEE IdF de faire connaître, de promouvoir et de pérenniser ce nouveau métier.

JV: Quelles sont plus précisément les aides que vous pouvez apporter aux membres du réseau?

OC: Pour les conseillers déjà en poste et pour leurs employeurs, nous apportons des informations permettant de pérenniser et de professionnaliser les emplois créés. Dans cette optique, nous avons mis au point une offre de formation qui est adaptée aux missions du conseiller environnement et qui peut faire l'objet d'une aide financière.

JV: Quelles sont les actions auxquelles vous allez participer cette année et qui seront mises en place avec les membres du réseau TEE IdF?

OC: Nous projetons d'organiser une rencontre nationale de tous les conseillers environnement, de réaliser une mallette d'information sur ce métier et enfin de créer une « communauté virtuelle » via le réseau internet qui sera un lieu d'échange, de ressources et de partage d'expériences pour tous ceux qui ont un lien avec ce métier. Cette communauté virtuelle sera opérationnelle mi-mars 2002 et sera accessible à l'adresse suivante :

<http://ism.infometiers.org/enter/actumetiers/communautes.html>

JV: Comment les membres du réseau ou les personnes souhaitant devenir membre peuvent-elles participer à ces actions?

OC: Par l'intermédiaire de cette communauté virtuelle, chacun peut participer de manière interactive en faisant part à l'ensemble du réseau de son expérience, de ses interrogations et de ses besoins : Cette communauté virtuelle est faite **pour** mais aussi **par** les membres du réseau : elle a besoin de l'implication de chacun pour vivre.

Contact: Olivier Contant – Institut Supérieur des Métiers – 28, rue des Peupliers – 75013 Paris – Tél. : 01 44 16 80 63 – [o.contant@ism.asso.fr](mailto:o.contant@ism.asso.fr)

### Le GRAINE IdF, relais de TEE IdF pour le domaine de l'éducation à l'environnement

Judith Vigier, TEE: Votre structure s'est elle aussi engagée aux côtés de TEE en devenant le relais pour le domaine de l'éducation à l'environnement. Quels sont les objectifs de ce partenariat?

Maryline Lair, Graine: Notre association est reconnue comme experte sur les problématiques de la formation, de l'emploi et de la pédagogie dans l'éducation à l'environnement. Notre mission de relais est d'assurer, en lien avec TEE, une veille sur les demandes de ce métier, d'informer et d'orienter les employeurs et les salariés, et de construire des outils ou des événements.

JV: Quelles sont plus précisément les aides que vous pouvez apporter aux membres du réseau?

ML: Le Graine Ile de France est lui même un réseau, nous avons donc accès à des ressources infinies et variées. De part notre expérience, nous pouvons aider un jeune, une structure à choisir un parcours de professionnalisation dans le domaine de l'animation à l'environnement.

JV: Quelles sont les actions auxquelles vous allez participer cette année et qui seront mises en place avec les membres du réseau TEE?

ML: Deux projets importants sont prévus pour 2002 :

- La création d'une mallette sur les métiers de l'animation environnement, avec beaucoup d'outils et d'informations.
- L'organisation d'une journée de rencontres et d'échanges à Pâques sur les financements, le partenariat, le développement local et les pratiques professionnelles. Cette journée sera riche en expériences et en échanges. Les acteurs de l'environnement devraient avoir beaucoup à en retirer.

Contact: Maryline Lair – GRAINE Ile-de-France – 26, av. Gounod – 91260 Juvisy sur Orge – Tél. : 01 69 24 99 33 – [info@graine-idf.org](mailto:info@graine-idf.org)

### L'association Espaces, relais de TEE sur le Val de Seine et les agents d'environnement

A partir de son ancrage territorial et de son savoir-faire, le relais TEE en Val de Seine animé par l'association Espaces joue pleinement son rôle. Il a accueilli en 2001 :

- 4 personnes (hors personnes en insertion) en recherche de réorientation professionnelle vers les métiers de l'environnement,
- 10 personnes ou structures porteuses de projets (associations, créateurs d'entreprises, Groupement d'entreprise)
- 3 partenaires institutionnels (Plie, équipe DSQ, Ville).

5 sont issus du Val de Seine, 5 des Hauts-de-Seine, 7 du reste de l'Ile-de-France. Ces contacts téléphoniques, RDV, voire réunions de travail sur le terrain ont représenté 50 h de transfert de savoir-faire, complétées par une documentation, la communication de contacts...

Les aides et conseils portent sur :

- la découverte du champ des métiers de l'environnement,
- le montage de projets de développement local : jardins d'insertion, régie de territoire en espaces naturels, relais et atelier vélos...
- les outils techniques et méthodologiques : chantiers d'insertion, entreprise d'insertion, association, dossier de pérennisation emplois-jeunes, pistes de formation individuelle... Ce travail est fait en relation avec les associations Starter (accompagnement professionnel) la Boutique de gestion et la FNARS.

Enfin sur le plan thématique, le relais TEE a commencé à travailler sur l'agent d'environnement de proximité dans le cadre du forum et de l'atelier du Salon de l'environnement en octobre 2001.

Contact : Yann Fradin, Association Espaces, 37 route de Vaugirard, 92190 Meudon, Tel 01 55 64 13 40, Fax 01 55 64 13 49, [Mel.yespa-](mailto:Mel.yespa-)

# LE RESEAU VOUS INFORME

## Travaillons ensemble à votre service

Chaque année TEE IdF définit en comité de pilotage les grandes orientations de son programme d'actions:

Cette année 2001-2002, nous démultiplions notre action grâce aux relais thématiques et locaux. Notre volonté principale est de faire vivre les échanges au sein du réseau : Echanges d'expériences, de savoir-faire, d'information mais également rapprochement entre porteurs de projets et institutionnels de l'environnement.

C'est dans ce sens que nous avons organisé plusieurs occasions de rencontres lors du salon de l'environnement en octobre 2001.

C'est dans cet esprit que nous organiserons cette année plusieurs réunions thématiques sur les activités prioritaires pour TEE: Agents d'environnement et éco-gardes; Ambassadeurs du

tri; animateurs-éducateurs à l'environnement, conseillers environnement dans les TPE-PME, Economes de flux. Nous restons bien entendu ouverts à vos propositions.

Pour favoriser la connaissance mutuelle des membres du réseau et de leurs expériences, nous réalisons en ce moment des fiches présentant vos expériences, n'hésitez pas à nous contacter pour mettre en valeur vos projets et réalisations.

Nous mettrons également bientôt en ligne l'annuaire de TEE qui vous permettra de vous référencer et de référencer l'expérience de votre structure.

Enfin, nous débuterons une étude-action dans le but d'aider à l'émergence et la pérennisation d'emplois de l'environnement sur un territoire qu'il nous reste à définir. Vos propositions de territoire à accompagner par cette démarche seront étudiées avec grande attention.

Notre programme d'action complet est à votre disposition.

Pour la qualité de notre action commune, vos questionnements, votre participation sont essentiels. N'hésitez pas à nous contacter.

## Brèves BrèvesBrèvesBrèvesBrèvesBrèvesBrèvesBrèvesBrèvesBrèvesBrèvesBrèvesBrèves

### La Société Coopérative d'Intérêt Collectif

La loi sur la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), adoptée au parlement le 28 juin 2001, institue un nouveau statut d'entreprise qui peut vivement intéresser les projets du domaine de l'environnement et permettre de porter durablement les nouvelles activités développées avec l'aide du dispositif "Nouveaux Services Nouveaux Emplois". Présentation de cette nouvelle venue:

La SCIC, tout en exerçant son activité dans le secteur de l'économie marchande, se distinguera clairement d'une société commerciale classique par ses finalités d'utilité sociale. C'est donc une coopérative de production, sous forme Sa ou Sarl, dont les produits présentent un intérêt collectif ou un caractère d'utilité sociale. Ainsi, la SCIC peut recevoir des subventions. De plus, son mode d'organisation et de fonctionnement repose sur les principes de solidarité et de démocratie.

L'environnement est typiquement un secteur dont la prise en charge réclame souvent un investissement hybride. La SCIC est une réponse intéressante pour le portage de ce type de projet.

De plus, ce nouveau statut peut être utilisé par des jeunes embauchés dans le cadre du dispositif "Nouveaux Services Nouveaux Emplois", et leur permettre de créer leur propre structure pour porter les nouveaux services développés. Leur employeur, peut rester engagé dans le projet, sans le porter directement, en étant membre de la SCIC.

Si vous êtes intéressé par ce statut, plusieurs documents sont à votre disposition à TEE IdF.

### Du nouveau pour vos financements

Les projets que vous mettez en place au sein d'une association ou même d'une collectivité locale nécessitent un montage financier rigoureux. Mais comment identifier les financements existants dans le domaine de l'environnement?

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a édité un "guide des aides régionales", qui recense toutes les aides qu'il propose. La version informatique est actualisée très régulièrement; vous pouvez donc la consulter sur le site du Conseil Régional: [www.cr-ile-de-france.fr](http://www.cr-ile-de-france.fr) (lien sur la page d'accueil).

Le site [enviro2b](http://enviro2b.com) ([www.enviro2b.com](http://www.enviro2b.com)), portail généraliste du domaine de l'environnement, vous propose une rubrique « aide fi-

nançière » qui vous permet d'identifier avec l'aide d'un moteur de recherche de nombreuses possibilités de financements. Toutes ces informations sont à votre disposition dans la rubrique outil, puis "aides financières".

### Nouvelle offre de formation

De nouvelles formations seront disponibles dès la fin du mois de février. Une offre très complète est proposée pour dix nouvelles activités du secteur de l'environnement.

Ces formations sont ouvertes à tous, mais financées uniquement pour les personnes embauchées dans le cadre du dispositif NS NE.

Pour connaître ces formations, n'hésitez pas à demander conseil à TEE IdF ou à contacter le CAPARIF - tel: 01 53 68 88 00.

### La Validation des Acquis de l'Expérience

La loi de modernisation sociale, adoptée le 17 janvier 2002, propose des changements concernant la formation professionnelle et en particulier la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Cette loi va donner le droit à "toute personne ayant exercé pendant au moins trois ans une activité professionnelle, salarié ou bénévole" de demander "la validation des acquis de son expérience pour justifier toute ou partie des connaissances ou aptitudes exigées pour l'obtention d'un diplôme ou titre". La durée nécessaire pour valider ses acquis est donc réduite de 5 ans à 3 ans par rapport à la loi de 1992, ce qui est extrêmement intéressant pour les personnes embauchées dans le cadre du dispositif NSNE. Cette validation est prononcée par un jury au vu d'un dossier constitué par le candidat.

Nous vous transmettrons via la gazette du réseau TEE IdF, les modalités de mise en pratique de cette loi (à qui s'adresser pour constituer son dossier? ...), dès qu'elles seront décidées en région.

### Le carnet de bord sur Internet

Le carnet de bord est maintenant téléchargeable sur Internet.

Le carnet de bord a été conçu par la plate-forme régionale de professionnalisation pour aider les salariés en emploi jeune à garder des traces de leur activité. Le salarié pourra ainsi définir un plan de formation ou faire reconnaître ses acquis. Pour en faciliter l'accès, le carnet de bord est téléchargeable sur le site : [www.emploisjeunes-idf.org](http://www.emploisjeunes-idf.org), page professionnalisation.

## Les Nouvelles du réseau TEE IdF

- Le réseau TEE IdF a mis en place un service de dépêches. Les informations les plus "urgentes" sont ainsi envoyées aux membres du réseau via leur courrier électronique. Pour en bénéficier, il suffit de devenir membre du réseau (l'inscription est gratuite).
- La synthèse du petit déjeuner que nous avons organisé le 5 octobre 2001 sur "l'aide au développement des stratégies territoriales-pour l'emploi dans le domaine de l'environnement" est disponible.
- Les 7 ateliers et la conférence organisés par les réseaux TEE au salon de l'environnement et du cadre de vie 2001 ont accueilli près de 550 personnes. 3500 fiches activités ont été diffusées.
- Depuis le mois de décembre 2001, le Conseil Régional Ile-de-France, qui était déjà membre du comité de pilotage de TEE IdF, finance les actions du réseau.

## Votre activité sera-t-elle un métier demain?

Étant donné la jeunesse du secteur de l'environnement, seuls neuf métiers sont identifiés dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois de l'ANPE (le ROME est l'outil essentiel du rapprochement employeurs - chercheurs d'emplois). Depuis octobre 1997, le programme "Nouveaux services Nouveaux Emplois" a permis l'émergence de nouveaux services dans notre secteur. Pour être correctement et durablement rendus, ces services requièrent des compétences professionnelles et donc la reconnaissance des métiers créés. Cette reconnaissance est en cours. Elle sera utile à tous les employeurs et employés qui se sont engagés personnellement dans cette expérimentation. Au-delà, elle sera utile à tout le secteur de l'environnement.

### Identifier les métiers de demain

Les porteurs de projet (associations et collectivités) ont créé de nouveaux services. Pour ce faire, ils ont recruté des jeunes qui exercent des activités nouvelles. Si elles sont reconnues, ces activités deviendront des métiers à part entière.

A cette fin, la Cellule nationale interministérielle de professionnalisation du programme "Nouveaux Services Nouveaux Emplois", en liaison avec les plateformes régionales, identifie les nouveaux services rendus et repère les métiers émergents.

La première étape de cette reconnaissance a consisté en une photographie, fin 2000, des activités développées. Cela a abouti pour le thème "protection et valorisation de l'environnement" à la rédaction d'une typologie des emplois. Des activités "repères" ont été identifiées pour regrouper des intitulés extrêmement variés. Des référentiels métiers sont en cours de réalisation pour un certain nombre d'entre elles (assistant technique en assainissement collectif et/ou non collectif, économe de flux, agent d'environnement, animateur coordinateur en environnement, agent de valorisation du patrimoine, chef de projet en éco-développement, animateur éducateur en environnement). Ils précisent, la finalité de l'emploi, les missions principales, les compétences nécessaires, le niveau de formation, les formations envisagées et les possibilités d'évolution...

Les documents ci-dessous sont disponibles auprès du réseau TEE IdF, N'hésitez pas à nous les demander :

- Typologie des emplois : Nouveaux services, emplois jeunes – les activités développées – Cellule nationale de professionnalisation – 2000),
- les référentiels métiers

- les fiches réalisées par TEE dans le cadre de l'observatoire des nouvelles activités.

Une fois cette étape franchie, il revient aux partenaires sociaux (syndicats d'employeurs et d'employés) ou à la fonction publique territoriale (FPT) de reconnaître ou non ces métiers en les intégrant dans les conventions collectives ou dans les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale.

### Enjeux pour les employeurs et employés

Le référentiel métier est un véritable outil pour les porteurs de projets, les employeurs, les gestionnaires des ressources humaines et les salariés eux-mêmes. Il permet à de futurs employeurs, dans le cadre d'un recrutement, de définir la fiche de poste et de connaître les compétences recherchées pour le futur salarié. Il peut aussi aider le service des ressources humaines à identifier les besoins en formations complémentaires, les possibles évolutions des missions des salariés...

La reconnaissance des métiers est une base pour structurer les filières de formation à la fois qualifiante et diplômante et le système de validation des acquis de l'expérience (voir page 3). L'existence d'un métier reconnu dans les conventions collectives ou dans la FPT, assure au salarié une reconnaissance de ses compétences et une juste rémunération.

A partir du référentiel métier, l'ANPE pourra définir un code ROME. Il donne la possibilité aux chercheurs d'emploi, de repérer toutes les offres correspondant exactement à leurs compétences.

C'est aussi à partir de la typologie des emplois et des référentiels métier que des métiers nouveaux pourront être intégrés dans les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale.

Concrètement, pour intégrer les « emplois jeunes » dans la FPT, le CNFPT pourra soit identifier le concours existant qui correspond à l'activité développée, soit proposer un nouveau concours, la troisième voie. Pour les activités correspondant à des cadres d'emplois d'agents de catégorie C, l'intégration peut être directe.

A ce propos, le CNFPT a publié une étude sur l'accès public territorial à l'usage des gestionnaires du dispositif NSNE (Emplois-Jeunes, quel accès à l'emploi territorial?, CNFPT).

### L'action de TEE IdF relative à cette démarche

TEE IdF s'est fortement impliqué dans cette démarche d'envergure nationale :

Les membres du comité de pilotage (en particulier l'Agence de l'Eau Seine Normandie) et des porteurs de projets ont participé à la réalisation du référentiel métier d'économe de flux et de conseiller en environnement domestique. l'ADEME et Eco-emballages se sont aussi engagés au sein du réseau pour la reconnaissance et la valorisation du métier d'ambassadeur de tri.

De plus, lors du salon de l'environnement et du cadre de vie 2001, TEE IdF a organisé une série d'ateliers sur le thème "Connaître et reconnaître – les nouvelles activités et les nouveaux métiers de l'environnement", concernant 7 activités pour lesquelles nous avons rédigé des fiches métiers.

Enfin, TEE IdF, dans le rapport 2002 de "l'Observatoire des nouvelles activités environnement en Ile-de-France", a analysé tous les postes créés en Ile-de-France dans le cadre du dispositif "Nouveaux Services Nouveaux Emplois". Ces deux derniers travaux ont alimenté les réflexions nationales sur les référentiels métiers.

La reconnaissance des métiers est en cours, mais elle dépend aussi de la capacité de chaque porteur de projet à faire connaître son expérience. TEE IdF a été créé dans ce but. Rejoignez nous!